POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

La famille et les aînés au cœur de notre quotidien

SAINT-ISIDORE

Table des matières

Mot du maire 3

Mission de la politique 4

Comité famille et aînés et son mandat 5

Définition de la famille 6

Définition d'un(e) aîné(e) 7

Portrait du milieu 8

- Chiffres de population et logements 8
- Répartition de la population par groupe d'âge et sexe 9
- État matrimonial légal 10
- Structure de la famille 10
- Répartition de la population par type de construction résidentielle 11

Implication de la municipalité 12

Les axes d'intervention de la municipalité 13

Plan d'action 14

- Loisirs et culture 14
- Sécurité 16
- Accueil des nouveaux résidents sur notre territoire 17
- Communication 18
- Environnement 19
- Aménagement du territoire – urbanisme et habitation 20
- Transport collectif 21

Remerciements 22

- Références 22

Conclusion 23

Mot du maire

La municipalité de Saint-Isidore est heureuse d'adopter une politique de la famille et des aînés qui contribuera à la santé collective de notre communauté. Cette politique favorisera à maintenir un milieu attrayant où la qualité de vie prévaut dans nos actions.

Un travail de recherche considérable et une importante consultation ont été réalisés par les bénévoles impliqués dans la mise en place de notre politique, afin de bien nous orienter dans une approche qui correspond au désir de nos citoyens.

Sur les plans social, économique et démographique, il importe d'offrir les meilleures conditions possible aux citoyens de tous les âges. Cette politique familiale s'inscrit dans les valeurs portées par les membres du conseil et nous incitera à penser famille dans nos prises de décisions et dans nos actions.

Un merci très spécial à madame Cécile Joly, chargée de projet et son conjoint, monsieur Alain Rhéaume, pour leur dévouement et leur précieuse implication tout au long de ce projet. Merci également à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la concrétisation de cette politique familiale qui saura nous guider afin de maintenir et d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens à Saint-Isidore. Votre contribution se veut l'expression du dévouement qui est au cœur des gens de chez nous. Bravo!

Réal Turgeon, maire

Roger Dion, conseiller district 1
Daniel Blais, conseiller district 2
Hélène Pelchat, conseillère district 3
Guylaine Blais, conseillère district 4
Éric Blanchette, conseiller district 5
Hélène Jacques, conseillère district 6

Mission de la politique

La mission de la Politique familiale et des aînés consiste à placer la famille au centre des actions prises par la municipalité selon l'approche « Penser et agir famille ».

L'objectif de la politique est de développer un milieu de vie favorable à l'épanouissement des familles présentes et à toutes les nouvelles familles qui choisiront de venir s'y installer. Par sa politique, la municipalité doit faire des efforts constants afin de garder ses familles déjà implantées et faciliter l'intégration des nouvelles familles en leur offrant une belle qualité de vie saine et sécuritaire, en offrant des services municipaux adaptés à leur réalité, tout en développant un sentiment d'appartenance aux couleurs de notre communauté.

La politique doit accroître les liens entre les générations tout en gardant les expériences et le vécu des aînés; elle doit aussi favoriser une participation constante des aînés à la vie sociale, économique et culturelle.

Comité famille et aînés et son mandat

Le Conseil municipal a nommé et mandaté le Comité famille et aînés pour l'élaboration et le suivi de sa politique. Voici les grandes lignes du mandat :

- D'assurer :
  - l'élaboration de la PFM en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population et en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie;
  - l'implantation de la démarche MADA;
  - le lien entre les instances municipales et la communauté sur la PFM;
- D'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la famille et les aînés;
- De jouer un rôle consultatif et de vigilance;
- D'identifier des stratégies afin d'inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « Penser et agir famille »;
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel);
- D'assurer le suivi et l'évolution du plan d'action;
  - en exerçant un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité;
  - en priorisant les éléments du plan d'action.

Le comité est composé des membres suivants :

- Monsieur Roger Dion, conseiller municipal, responsable des questions familiales
- Madame Cécile Joly, chargée de projet
- Madame Nicole Laverdière, présidente FADOQ, répondante aînés
- Madame Catherine Parent, Comité des loisirs, répondante familles
- Monsieur Alain Rhéaume, recherche et rédaction
- Monsieur Jean-François Allen, représentant du milieu, répondant familles
- Madame Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, personne-ressource

Définition de la famille

La famille, c'est le noyau de base de notre société. La famille est une cellule composée d'un ensemble de personnes unies par des liens divers. Qu'elle soit traditionnelle, monoparentale, recomposée ou élargie, la famille est le milieu fondamental dans lequel les enfants acquièrent les connaissances et les aptitudes qui leur serviront toute leur vie. Elle doit assurer les soins physiques et affectifs des membres du groupe, pourvoir à l'éducation des enfants et inculquer le respect des institutions pour une contribution maximale au développement de la société.

À la cellule principale parent(s)-enfant(s) se greffent les grands-parents, les aînés, les amis et le voisinage contribuant à favoriser l'esprit d'appartenance et une grande solidarité dans notre municipalité.

Les liens intergénérationnels doivent être soutenus et conservés pour la transmission des valeurs, du patrimoine et des souvenirs à partager.

Définition d'un(e) aîné(e)

Il est très difficile de trouver une définition objective du terme « aîné ». Pour nous, on le définit comme « un groupe de personnes plus âgées que la moyenne, et non comme de vieilles personnes ». Il existe plusieurs définitions, sauf qu'aucune ne fait consensus.

Aux fins de la présente politique, le seuil habituel de 65 ans a été retenu pour délimiter la population des aînés; bien qu'il compte certaines restrictions, il offre de nombreux avantages.

Premièrement, le fait d'utiliser 65 ans est probablement le moyen le plus pratique, compte tenu que l'ensemble des statistiques disponibles est basé sur ce seuil.

Deuxièmement, 65 ans est reconnu aujourd'hui comme l'âge normal de la retraite. C'est l'âge auquel une personne a le droit de recevoir une pension complète du Canada; ce seuil est également reconnu par les différentes institutions au Canada.

Portrait du milieu

CHIFFRES DE POPULATION ET LOGEMENTS

À noter que la population est passée de **2 503** à **2 947** personnes, soit une augmentation de **17,7 %**, alors que pour la province, ce taux est de **4,7 %**.

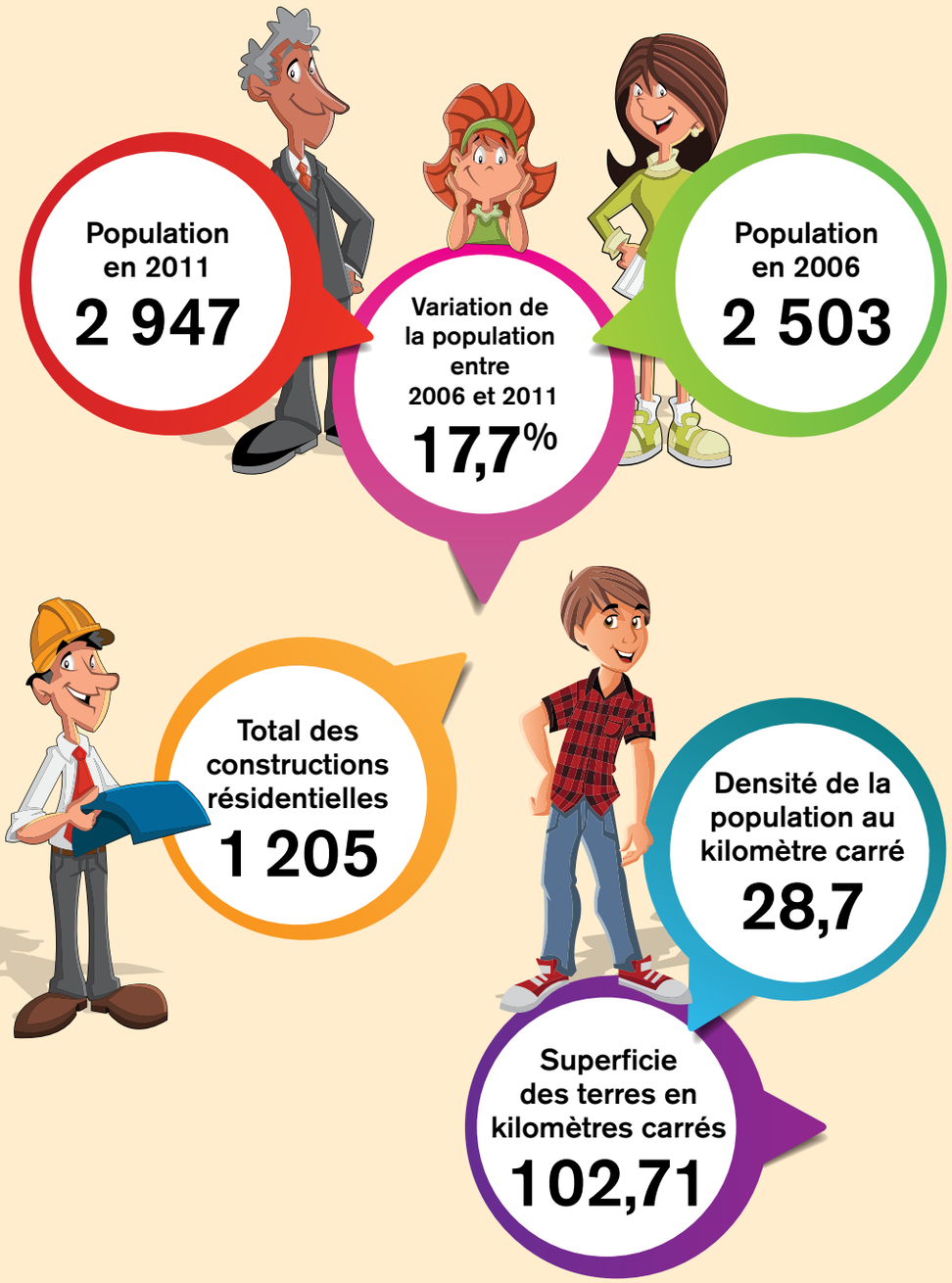

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE ET SEXE

Remarquons un fait significatif : **25 %** de la population se situe dans le groupe d'âge « 0 à 19 ans », alors que pour le groupe d'âge de 65 ans et plus, le pourcentage se situe à **14 %**.

Notons aussi que l'âge médian de la population est de **38,7 ans** tandis que pour l'ensemble du Québec, l'âge médian est de **41,9 ans**.

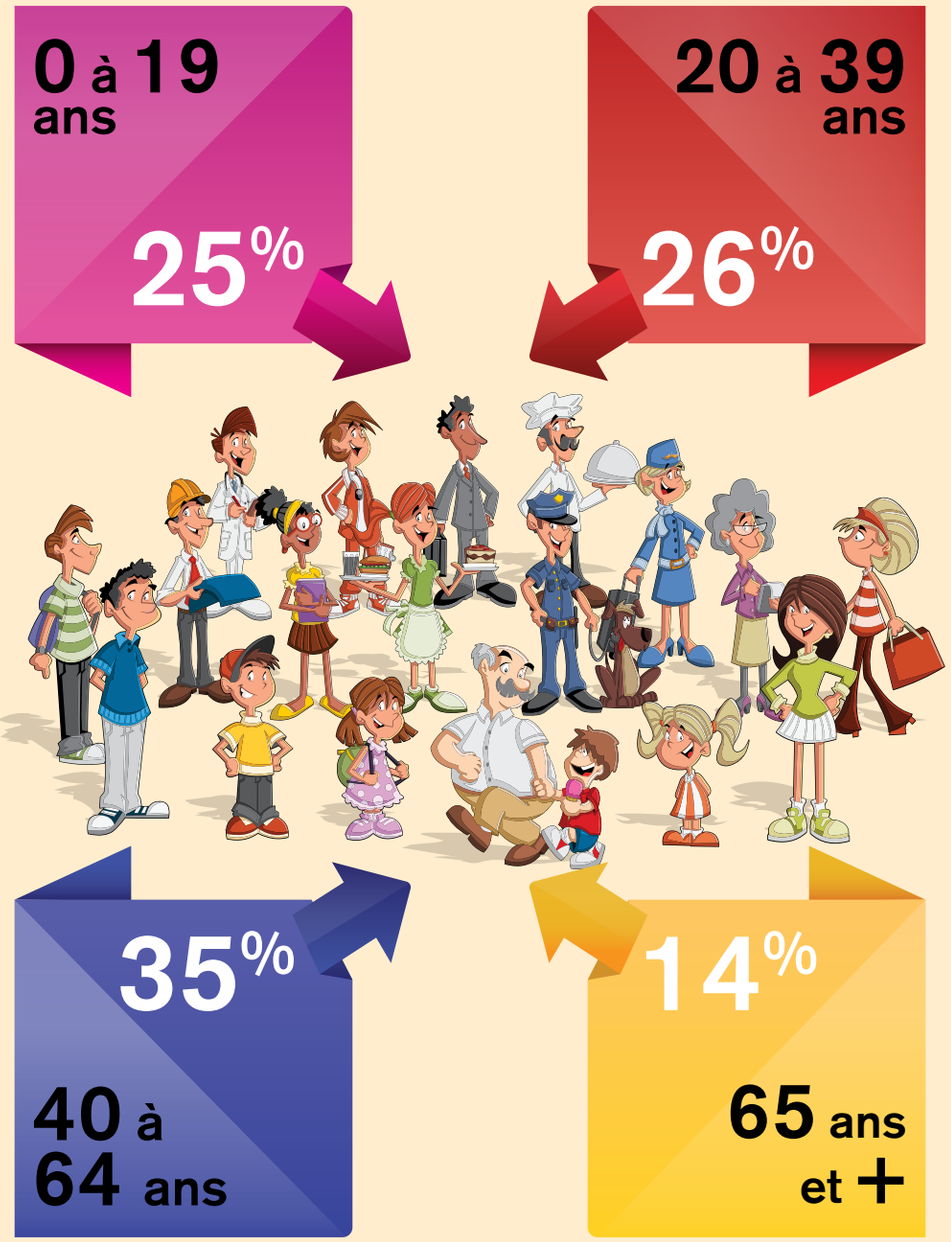

ÉTAT MATRIMONIAL LÉGAL

* L'état matrimonial légal comprend les gens mariés et ceux vivant en union libre.

STRUCTURE DE LA FAMILLE

Notons que le nombre total de familles dans notre municipalité est de **855**, dont **60 %** ont un enfant ou plus.

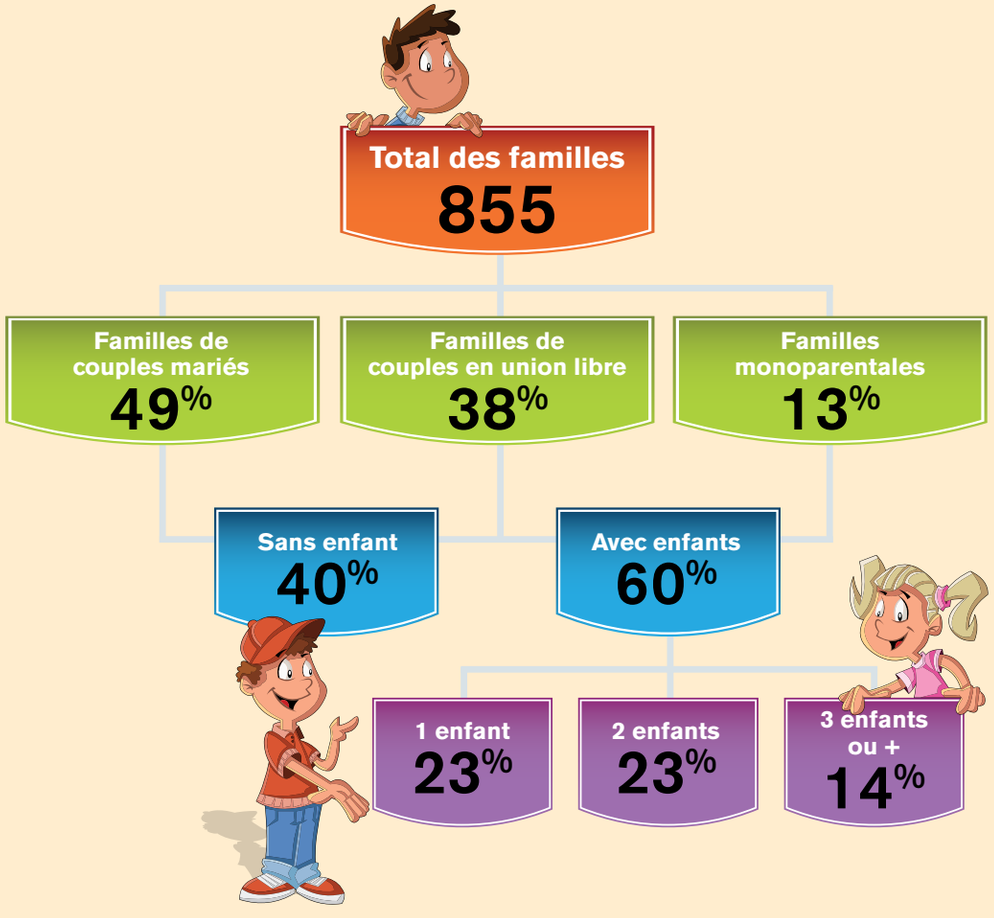

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

Fait intéressant : **88 %** des familles résident dans une maison unifamiliale.

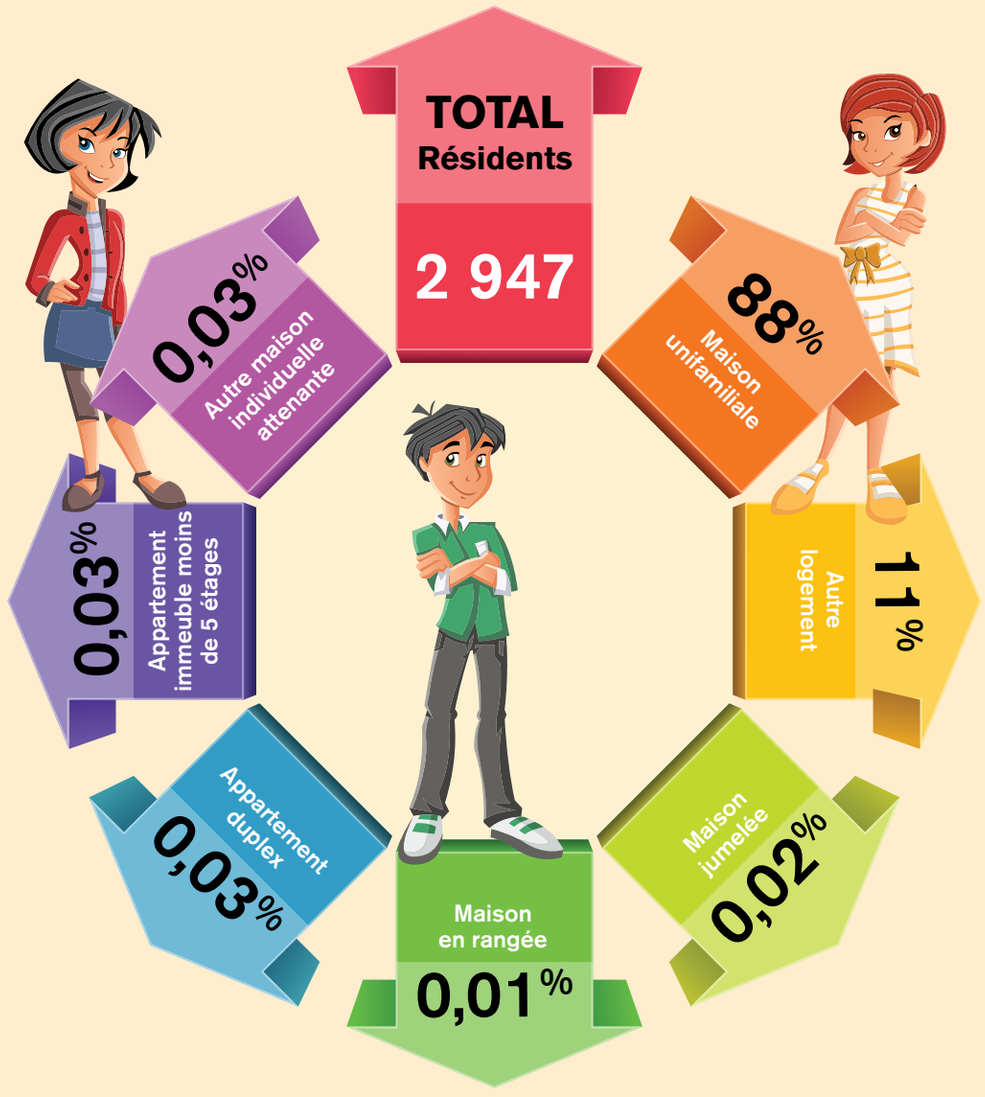

Il est important de noter que, dans un souci de confidentialité, Statistique Canada arrondit les chiffres de sorte qu'il est possible que la somme ne corresponde pas toujours à 100 % des données.

Implication de la municipalité

La municipalité de Saint-Isidore s'est toujours préoccupée de la qualité de vie des citoyens, des familles et des aînés de son territoire.

En 2013, la municipalité a injecté 281 523 $ (soit près de 7 % de son budget total de 4 112 802 $) pour financer les différentes activités socioculturelles s'adressant à tous les groupes d'âge de sa population.

À ce chapitre, au fil des ans, la municipalité s'est dotée d'infrastructures tels un aréna, la Maison des jeunes, l'ensemble des bâtiments pour l'Expo agricole et différents autres locaux mis à la disposition des familles et des aînés actifs. Toujours dans sa préoccupation d'améliorer la qualité de vie, elle a ajouté un Centre multifonctionnel où l'on retrouve une nouvelle bibliothèque, une salle d'ordinateurs, des locaux aménagés pour différents sports intérieurs et une salle de conditionnement physique; les services qui sont offerts s'adressent à tous les groupes d'âge.

La majorité des programmes et des services offerts sur les différents sites sont préparés et développés par le Service des loisirs de Saint-Isidore; parmi eux, en voici quelques-uns : mise en forme, Pilates, workout, programme « vie active », Zumba fitness pour nos aînés actifs, sans oublier les activités extérieures : pousse-pousse entraînement en plein air, patinage, club de marche pour les familles et les aînés actifs.

De plus, la municipalité finance aussi bon nombre d'organismes et d'associations pour des activités culturelles.

Les axes d'intervention de la municipalité

À la suite de la consultation des familles et des aînés, plusieurs thèmes ont été identifiés et regroupés afin d'élaborer le plan d'action en sept (7) axes principaux. Même si présentement nous retrouvons ici une qualité de vie saine et agréable, le plan d'action a pour but d'améliorer le mieux-être des familles et des aînés en gardant en tête : « Penser et agir famille » et « Penser et agir aînés ».

Voici les grands axes d'intervention et les actions à réaliser qui sont formulés dans le plan d'action triennal de cette politique.

- LOISIRS ET CULTURE
- ENVIRONNEMENT
- SÉCURITÉ
- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME ET HABITATION
- ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS SUR NOTRE TERRITOIRE
- TRANSPORT COLLECTIF
- COMMUNICATION

Plan d'action

LOISIRS ET CULTURE

Constat 1 : La famille et les aînés ne sont pas de grands utilisateurs de la bibliothèque municipale.

Objectif : Augmenter la fréquence des visites.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier			Incidence financière
			An 1	An 2	An 3	
Faire la promotion de la bibliothèque.	F-A	Municipalité et bibliothèque	•	•	•	$
Augmenter les heures d'ouverture selon les besoins.	F-A	Municipalité et bibliothèque	•	•	•	Municipalité et service bénévole
Doter la collection de plus de choix de livres pour enfant et aussi de revues spécialisées pour tous.	F-A	Bibliothèque		•	•	$$$
Organiser des portes ouvertes pour amener les gens à visiter la bibliothèque et se familiariser avec le fonctionnement.	F-A	Bibliothèque	•	•	•	Bénévole

Constat 2 : Les aînés actifs souhaitent avoir une offre en loisirs et activités plus diversifiée.

Objectif : Permettre aux aînés actifs de pouvoir vivre un vieillissement actif et social dans leur milieu.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier			Incidence financière
			An 1	An 2	An 3	
Augmenter le nombre de bancs de parc aux endroits stratégiques (Caisse populaire, pharmacie, bureau de poste, parcs de l'Aréna et des Oiseaux).	A	Municipalité	•	•	•	$$$/banc
Fournir les accessoires nécessaires au bon fonctionnement des associations et comités de bénévoles (réfrigérateur, classeurs sécuritaires).	A	Municipalité	•	•	•	$$$
Organiser une Journée internationale des aînés (1er octobre) à chaque année.	A	Comité des loisirs en collaboration avec la FADOQ	•	•	•	FADOQ
Ajouter dans le programme loisirs des activités physiques et sociales, spécifiques pour les aînés actifs (danse, pétanque, club de marche, etc.).	A	Comité des loisirs	•	•	•	–
Organiser un rassemblement annuel pour favoriser les échanges intergénérationnels.	F-A-I	Comités divers et Comité des loisirs	•	•	•	–

Constat 3 : La Maison des jeunes est peu fréquentée par les jeunes.

Objectif : Augmenter la fréquentation de la Maison des jeunes par les jeunes.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier			Incidence financière
			An 1	An 2	An 3	
Organiser des portes ouvertes pour faire connaître l'encadrement et l'animation offerts sur place.	F	Conseil d'administration de la Maison des jeunes	•	•	•	Subventionné par la municipalité
Publiciser les activités offertes par la Maison des jeunes à l'intérieur des médias (journal Entre-Nous, réseaux sociaux, etc.).	F	Coordonnateur de la Maison des jeunes	•	•	•	Subventionné par la municipalité

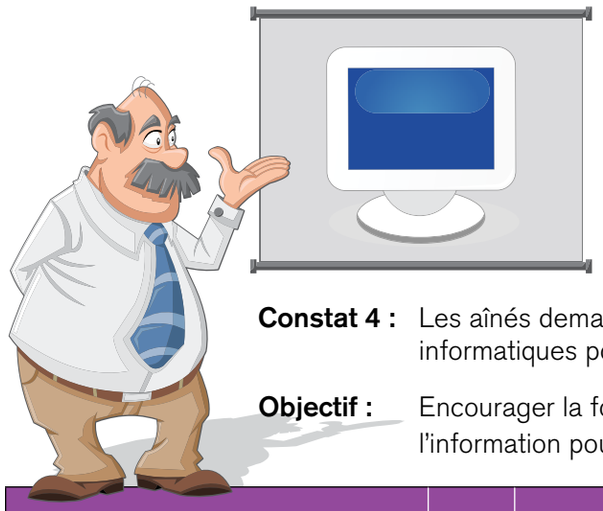

Constat 4 : Les aînés demandent la continuation des cours informatiques pour les 50 ans et plus.

Objectif : Encourager la formation en technologie de l'information pour les aînés.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier			Incidence financière
			An 1	An 2	An 3	
Maintenir l'entente des formations gratuites avec la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin.	A	Comité des loisirs et Commission scolaire de la Beauce-Etchemin	•	•	•	Gratuit

LÉGENDE – CIBLE

F = Action pour les familles
A = Action pour les aînés
I = Action intergénérationnelle

LÉGENDE – BUDGET

–	Aucun
$	Moins de 500 $
$$	Entre 500 $ et 1 000 $
$$$	Entre 1 000 $ et 10 000 $
$$$$	Plus de 10 000 $

SÉCURITÉ

Constat : Les familles et les aînés ne se sentent pas en sécurité dans leurs déplacements (à pied, à vélo), surtout l'hiver.

Objectif : Mettre en place les conditions nécessaires pour sécuriser les déplacements des familles et des aînés actifs (marche, vélo, activités dans les parcs).

Actions	Cible	Responsable	Échéancier			Incidence financière
			An 1	An 2	An 3	
Déployer un suivi accru de l'entretien hivernal des routes et trottoirs (déneigement et déglaçage).	F-A	Municipalité	•	•	•	Tel que le contrat octroyé
Acquérir un miniradar et déploiement d'actions afin de conscientiser la population au respect des limites de vitesse sur tout le territoire.	F-A	Municipalité	•	•	•	$$$$
Exiger de la Sûreté du Québec une plus grande surveillance aux endroits stratégiques (route du Vieux-Moulin, Grande Ligne et route Coulombe).	F-A	Municipalité et Sûreté du Québec	•	•	•	Compris
Aménager une piste cyclable sécuritaire.	F-A	Municipalité et MRC		•	•	$$
Ajouter des panneaux indicateurs aux traverses piétonnières et peindre en jaune ces traverses.	F-A	Municipalité	•	•	•	$/panneau $/traçage
Organiser une brigade de surveillance en soirée et sur fin de semaine (cabine de patinage extérieur, parc de l'Aréna, cour d'école et terrain de jeux).	F	Municipalité		•	•	Surveillant de quartier
Faire la promotion de l'agence PAIR de La Nouvelle-Beauce et maintenir le système à jour.	A	Municipalité et CLSC		•	•	CLSC
Faire la promotion du programme SOS-ABUS afin de protéger nos aînés (sensibilisation à la maltraitance envers les aînés).	A	Municipalité	•	•	•	Gratuit
Maintenir le service de prévention et de démarche à suivre en cas d'incendie, offert par le Service des incendies de la municipalité.	F-A-I	Municipalité	•	•	•	Compris

ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS SUR NOTRE TERRITOIRE

Constat : Les nouveaux résidents aimeraient profiter d'une intégration plus rapide.

Objectif : Développer un programme d'accueil pour les nouveaux résidents.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier			Incidence financière
			An 1	An 2	An 3	
Organiser annuellement une réception d'accueil pour favoriser l'intégration et créer de bonnes relations entre citoyens, développer et maintenir l'esprit d'appartenance à Saint-Isidore.	F-A-I	Municipalité	•	•	•	$$$
Concevoir et instaurer un programme d'accueil (lettre de bienvenue, donner le répertoire des services et ressources actuels).	F-A- I	Municipalité	•	•	•	$$

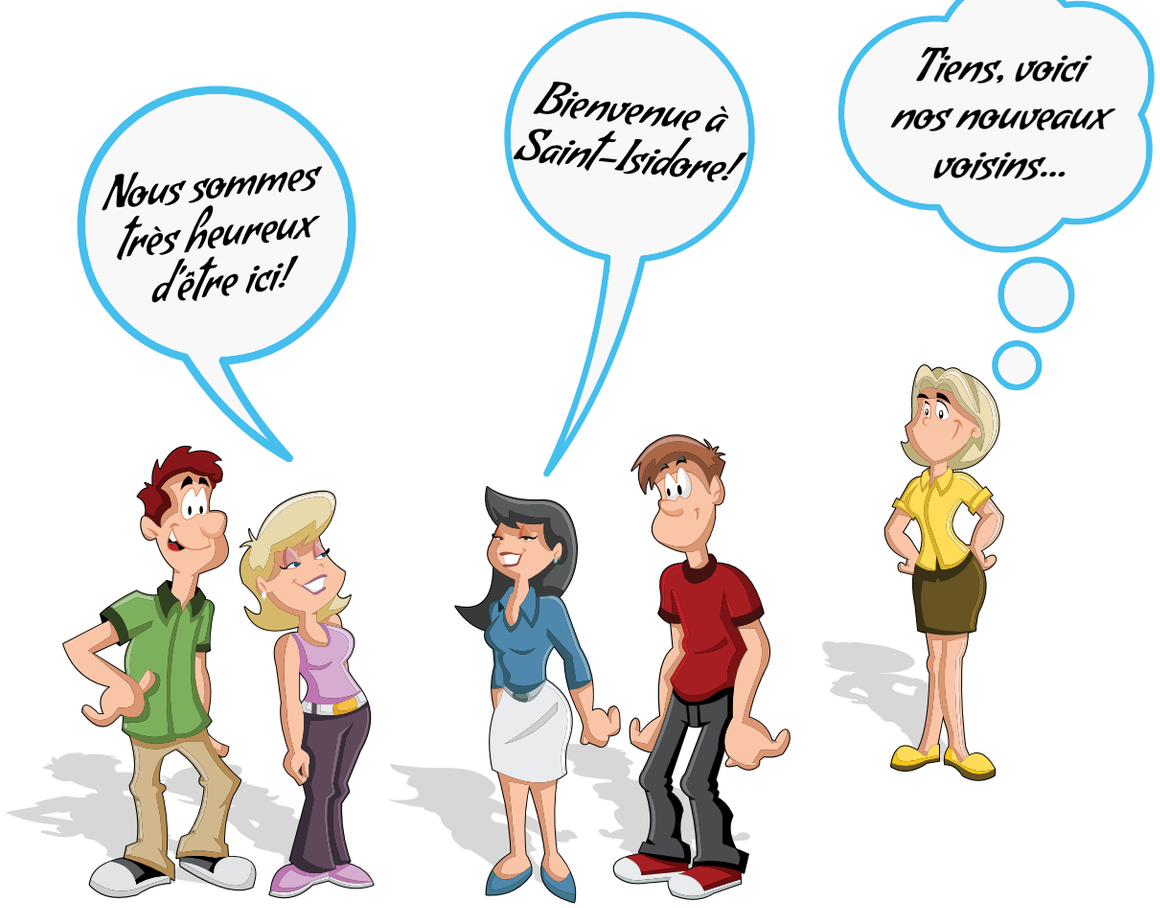

COMMUNICATION

Constat : Absence d'un accès à un service Internet dans certaines portions du territoire.

Objectif : S'assurer qu'Internet haute vitesse soit disponible sur tout le territoire.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier			Incidence financière
			An 1	An 2	An 3	
Entreprendre des démarches auprès des instances gouvernementales et fournisseurs de services.	F-A-I	Municipalité	●	●	●	–
Assurer la mise à jour et réimpression si nécessaire du bottin des services et ressources de La Nouvelle-Beauce.	F-A	Municipalité		●	●	$
Organiser des conférences pour faire connaître tous les services disponibles de proximité (Agence de la santé, CLSC, pharmacie, centre de jour, etc.).	A	Municipalité	●	●	●	–
Maintenir la diffusion de l'information via le journal Entre-Nous, le site Internet et le programme loisirs.	F-A-I	Municipalité	●	●	●	–

ENVIRONNEMENT

Constat : Les familles désirent un contrôle des odeurs, un service de compostage et fournitures de recyclage supplémentaires.

Objectif : Préserver un milieu de vie sain et agréable.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier			Incidence financière
			An 1	An 2	An 3	
Discuter avec les agriculteurs et industries pour établir un consensus sur l'importance du contrôle des odeurs (agricoles et industrielles).	F-A	Municipalité	●	●	●	–
Fournir un bac de recyclage additionnel aux familles de 4 enfants et plus.	F	Municipalité		●	●	$$
Fournir un bac de recyclage gratuitement à tous les nouveaux résidents.	F-A	Municipalité			●	$$$
Encourager, de façon continue, l'effort de la population au recyclage.	F-A	Municipalité	●	●	●	–
Inviter les citoyens à des séances de formation pour les guider sur le compostage domestique.	F-A	Municipalité et Comité d'embellissement et d'écologie		●	●	–
Inciter les gens à agrémenter d'espaces fleuris leurs résidences et commerces.	F-A	Municipalité et Comité d'embellissement et d'écologie	●	●	●	–

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME ET HABITATION

Constat 1 : Les familles demandent une piste cyclable sécuritaire et des sentiers pédestres.

Objectif : Rendre la piste cyclable sécuritaire et aménager des sentiers pédestres.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier			Incidence financière
			An 1	An 2	An 3	
Entreprendre des discussions avec la MRC et avec les instances gouvernementales, si projet il y a, pour rectifier la piste cyclable et aménager des sentiers pédestres.	F-A	Municipalité et MRC	•	•	•	–

Constat 2 : Les aînés demandent des améliorations et aménagements spécifiques pour agrémenter leur qualité de vie.

Objectif : Assurer la qualité de vie et aménager des aires de rencontre et des jeux extérieurs pour les aînés actifs.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier			Incidence financière
			An 1	An 2	An 3	
Augmenter le nombre de bancs de parc aux endroits stratégiques (Caisse populaire, pharmacie, bureau de poste, parcs de l'Aréna et des Oiseaux, etc.).	A	Municipalité	•	•	•	$$$
Aménager des jeux extérieurs (shuffleboard et jeux de fer) sans horaire fixe pour les aînés actifs.	A	Centre municipal	•	•	•	$$
Conserver et bien entretenir les habitations à loyer modique (HLM).	A	Municipalité et Société d'habitation du Québec	•	•	•	10 %

TRANSPORT COLLECTIF

Constat : Absence de transport collectif.

Objectif : Faciliter le développement d'un mode de transport collectif.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier			Incidence financière
			An 1	An 2	An 3	
Négocier une entente avec une compagnie de transport (taxi, autobus, minibus).	F-A	Municipalité et MRC		•	•	–
S'entendre avec les municipalités avoisinantes pour partager les services de transport en commun.	F-A	Municipalité et MRC		•	•	–
Négocier la possibilité de pouvoir profiter du transport adapté lorsque places disponibles (le demandeur en paie le coût).	A	Municipalité et MRC		•	•	–

Remerciements

La Politique familiale et des aînés de Saint-Isidore n'aurait pu se réaliser sans la précieuse collaboration du milieu. Nous tenons à remercier sincèrement les familles, les aînés, le personnel municipal, la direction de l'école Barabé et Drouin, celle du CPE des Petits Pommiers de même que celle du Gîte, pour leur contribution à la réalisation de cette politique.

Un merci particulier à monsieur le maire Réal Turgeon et au conseiller municipal monsieur Roger Dion, membre du comité et RQF (responsable des questions familiales), de même qu'à madame Louise Trachy, personne-ressource. Merci également aux autres membres du conseil municipal pour leur soutien constant. Sincères remerciements aux membres du Comité de la politique familiale municipale pour la qualité de leur travail et leur dévouement.

Merci aux partenaires suivants :

Ministère de la Famille et des Aînés, pour son appui financier; Carrefour action municipale et famille, pour son accompagnement et ses conseils tout au long de la démarche; Imago Communication, pour la conception visuelle.

Cécile Joly, chargée de projet

RÉFÉRENCES

- Ministère de la Famille et des Aînés
- Institut Vanier de la famille
- Statistique Canada (recensement 2011)
- Carrefour action municipale et famille
- Municipalité de Saint-Isidore
- Comité des loisirs de Saint-Isidore
- FADOQ
- Chevaliers de Colomb
- Sondage familles (février 2013)
- Sondage aînés (février 2013)

Conclusion

Les consultations qui ont eu lieu auprès des familles et des aînés, lors de l'élaboration de la politique familiale, ont permis de constater les réalités et les nouveaux besoins spécifiques de ceux-ci dans leur milieu.

La politique fixe donc, dans son plan triennal précédemment cité, les actions concrètes à réaliser afin d'améliorer tous les aspects de la vie de la communauté. Voilà le défi à relever.

Le Comité de la politique familiale poursuivra son mandat de suivi de l'évolution de la politique et de mise en œuvre du plan d'action.

La municipalité de Saint-Isidore a compris l'importance de situer la famille et les aînés au cœur de ses préoccupations quotidiennes.

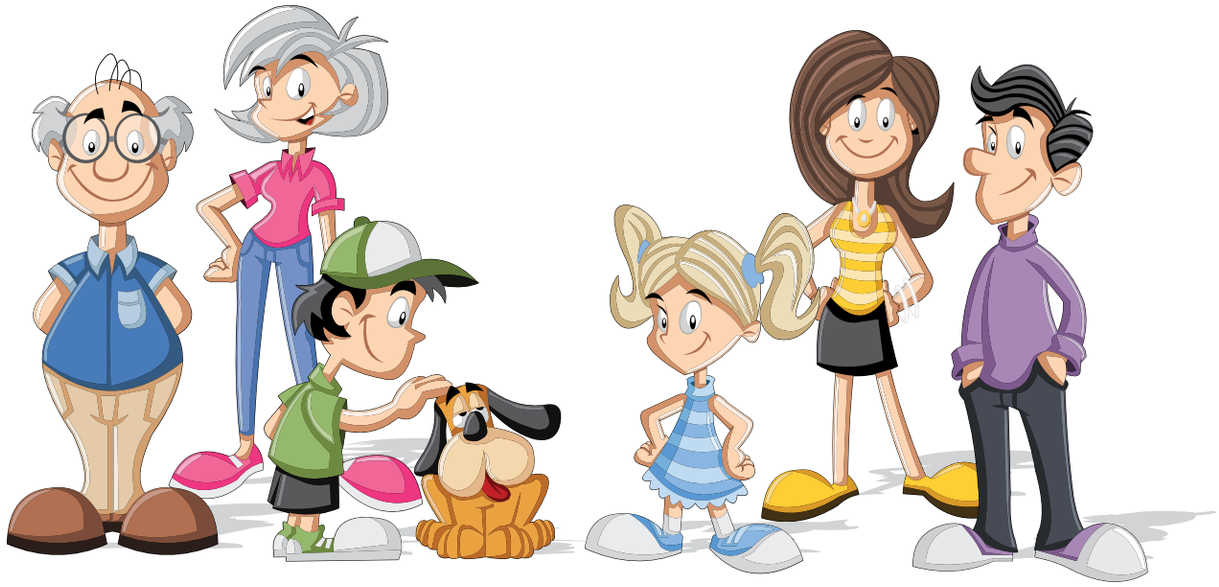

La famille et les aînés au cœur de notre quotidien

SAINT-ISIDORE

Édition 2013